

la Gendarmerie royale du Canada; ensuite le n° 9, deuxième lecture d'un bill modifiant le Code criminel; le n° 10, deuxième lecture d'un bill modifiant la loi relative aux enquêtes sur les coalitions; le n° 13, deuxième lecture d'un bill modifiant la loi sur les prisons et les maisons de correction; le n° 12, deuxième lecture d'un bill concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences; puis le n° 15, le projet de résolution à propos de l'assurance-récolte; le n° 17, un projet de résolution intéressant le crédit agricole; puis le n° 18, un projet de résolution relatif à l'aide à la production de charbon dans les provinces Maritimes.

L'hon. M. Pickersgill: Suivrons-nous cet ordre mardi aussi?

L'hon. M. Green: Je ne suis pas certain que nous terminerons tout ce travail lundi. Si nous n'avons pas fini, nous devons continuer mardi.

L'hon. M. Pickersgill: Dans cet ordre?

L'hon. M. Green: Probablement.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre est très prudent.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)